

INFORMATIONS SUR LA FORMATION

Les enjeux de la formation à la conduite

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous. Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation. Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et le programme de formation au permis de conduire est mis en place pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Plusieurs filières d'apprentissage vous seront proposées pour un même permis de conduire (AAC, CS, Traditionnelle, Manuelle, automatique)

Le déroulement de la formation Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger. Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage. Vous allez apprendre à manipuler une

L'ÉPREUVE DE CODE (ETG)

Pour passer l'épreuve du code, il faut avoir au moins 17 ans si vous suivez la formation traditionnelle ou CS, ou 15 ans si vous suivez l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC).

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées.

Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo. Pendant le déroulé de la vidéo, pensez à évaluer l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs.

Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation.

Votre code est valable pendant 5 ans

Conditions de passage Les examens théorique se déroulent du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 12h00.

L'accompagnement à l'examen théorique peut être possible sur demande (voir les conditions au bureau).

Les pièces à fournir pour passer l'examen sont, Carte d'identité, Passeport, permis de conduire pour un second permis, titre de séjour.

Comment se déroule l'épreuve du code ?

Une fois la vérification d'identité effectuée, l'examineur invite les candidats à éteindre leur téléphone et à prendre place dans la salle d'examen équipée de tablettes et de casques audio.

Il leur rappelle les consignes de l'épreuve, puis les invite à visualiser une vidéo de présentation du règlement. Cette vidéo est aussi l'occasion pour les candidats de régler le son et la luminosité de la tablette. Avant de débiter l'examen, le candidat libre peut s'essayer à un rapide test de

L'ÉPREUVE PRATIQUE

Pour se présenter à l'épreuve pratique il faut avoir au moins 17 ans; il faut avoir réussi l'examen du code.

Cette épreuve dure environ 32 minutes. Elle a pour but de vérifier si vous êtes capable de conduire seul sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Elle est évaluée par un expert, l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire en vous guidant de manière autonome, pendant environ cinq minutes ;
- réaliser deux manœuvres différentes, un freinage pour un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière, et répondre à une question sur les premiers secours ;
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les

automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites. Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques et des aspects psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire

3 questions afin d'appréhender le fonctionnement de la tablette.

L'examen peut ensuite commencer. Il dure 30 minutes et comporte 40 questions à choix multiples. Afin d'être reçu, le candidat doit faire un maximum de 5 fautes soit obtenir au moins 35 réponses bonnes sur 40. Pour cela le candidat a 30 secondes pour répondre à chaque question. Un chronomètre est affiché pour chaque question pour lui indiquer le temps restant.

L'examen étant sur tablette, chaque candidat reçoit une série aléatoire de 40 questions. Le risque de fraude est limité de la sorte.

De [nouveaux thèmes](#) sont abordés depuis la [nouvelle réforme](#) mais pas de panique la difficulté de l'examen reste inchangée puisque le taux de réussite moyen est toujours de 71% environ

Consulter les résultats du code de la route

Vous avez passé l'épreuve, la tension est retombée mais vous êtes désormais dans l'attente des résultats du code de la route. Ne vous inquiétez pas, ils arrivent très vite :)

Sous 24h, un mail informant des résultats et comportant les taux de réussite aux différents thèmes est envoyé aux candidats. Les candidats ont aussi la possibilité de télécharger les résultats du code de la route depuis son espace membre, rubrique « Mes examens ».

Si vous vous êtes inscrit via votre auto-école, celle-ci vous les communiquera directement.

plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités. Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle le bilan de compétences dans une grille d'évaluation. Le Certificat d'Examen du Permis de Conduire, sur lequel est noté le résultat, est téléchargeable dès le lendemain de votre examen pratique.

En cas de réussite, le CEPC sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire. Ce document est valable 4 mois maximum.

En cas de réussite, vous serez en période probatoire avec 6 points sur votre permis de conduire.

Conditions de passage

Les pièces à fournir pour passer l'examen sont, Carte d'identité, Passeport, permis de conduire pour un second permis, titre de séjour, Les examens pratique se déroulent du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, ils peuvent aussi avoir lieu le samedi mais de manière non systématique.